



Cergy (95). Jacques Buvry propose des consultations sans rendez-vous deux fois par semaine pour recevoir ceux qui n'ont pas de médecin traitant.

« Le problème ne date pas d'hier, ça devient critique »

PAR JULIE MÉNARD

« Il y a des gens qui pleurent au téléphone car ils ne trouvent pas de médecin traitant. » Le désert médical, même dans les zones urbaines, Jacques Buvry le connaît bien. Médecin généraliste installé à Cergy (Val-d'Oise) depuis trente-huit ans, il a vu la situation se dégrader d'années en années.

« Il y a vingt ans, nous étions environ 120 généralistes dans le bassin de Cergy-Pontoise, se souvient-il. Maintenant, c'est à peine si nous sommes 90. Le

JACQUES BUVRY, GÉNÉRALISTE DE 68 ANS, S'INQUIÈTE DE LA PRISE EN CHARGE DE SES PATIENTS LORSQU'IL PARTIRA À LA RETRAITE

problème ne date pas d'hier mais depuis trois, quatre ans, ça devient critique. »

JE N'AI AUCUNE IDÉE DE CE QUE VONT DEVENIR MES PATIENTS

Fidèle aux valeurs de la médecine, Jacques Buvry n'arrive pas à claquer la porte au nez de ceux qui n'ont nulle part où aller. Alors il ouvre son cabinet sans rendez-vous, deux jours par semaine. Chaque fois, la salle est tellement pleine que les patients attendent plusieurs heures, parfois même debout. « Je ferme la porte à 17 heures, mais je reçois tous ceux qui sont dans la salle d'attente. Lundi, j'ai commencé à 8 heures et j'ai fini à 21 heures. »

Les autres jours, le docteur réserve sept à huit créneaux de libre

sur son agenda « pour recevoir en urgence ». Une organisation compliquée qui implique de très longues journées de travail. Mais qu'importe, Jacques Buvry aime son métier. « Ce qui m'inquiète, c'est que je vais bientôt partir à la retraite et que je n'ai aucune idée de ce que vont devenir les 2 600 patients dont je suis le médecin référent », souffle le sexagénaire.

Une crainte partagée par ceux qui occupent régulièrement sa salle d'attente. « Ça fait trente-cinq ans que je viens ici. Le jour où il ne sera plus là, je ne sais pas ce que je vais faire, regrette Lucette, qui approche elle aussi de la retraite. L'hôpital nous refuse. L'autre fois, j'y suis allée pour un calcul rénal et on m'a dit qu'il fallait d'abord passer par un médecin. On arrive à un âge où on ne peut pas se passer de docteur. »

Thierry, lui, compte beaucoup sur la remplaçante de Jacques Buvry. « C'est mon médecin traitant depuis trente et un ans, alors ça m'inquiète parce que c'est difficile d'en trouver un autre, explique ce Cergyssois de 62 ans. Je connais des gens qui ont déménagé à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et qui viennent encore consulter ici. »

Pourtant, il y a peu de chances que le successeur du docteur Buvry reprenne la liste de ses patients. « Ma remplaçante ne s'installera pas définitivement, car il y a trop de frais quand on reprend un cabinet seul », explique-t-il. Selon lui, une aide financière de la part de l'Etat ou des exemptions de charges pourraient faciliter l'implantation de jeunes médecins. « Mais tout ce qui est fait ne profite qu'à ceux qui s'installent dans des cabinets à plusieurs. »

« J'ai mis un an pour retrouver quelqu'un »

HANNA, 29 ANS, D'ARGENTEUIL (95)

Installée à Argenteuil (Val-d'Oise) depuis 2007, Hanna s'est retrouvée sans médecin traitant lorsque celui qui la suivait est parti à la retraite fin 2016. « Je venais d'accoucher avec des complications car j'avais fait une embolie pulmonaire, raconte cette mère de famille. J'avais besoin de consulter toutes les semaines pour faire des prises de sang. Mais impossible de trouver un médecin qui accepte de me suivre. » Pendant près d'un an, elle consulte en urgence chez les généralistes qui acceptent ce genre de rendez-vous « car la plupart ne le font pas ». Elle se rend aussi dans des centres de santé mais « il n'y avait pas vraiment de suivi possible ».

« EN URGENCE, C'EST SOUVENT FACTURÉ 35 €... »

Autre problème lorsque le docteur n'est pas le référent du patient : le remboursement des consultations. La sécurité sociale se base sur le montant minimum de 23 €. « Mais les médecins qui l'ont en urgence facturent souvent 35 €, poursuit l'Argenteuillaise. J'ai beau avoir une bonne mutuelle avec mon travail, la prise en charge se base sur le remboursement de la sécu. »

Accumulés, les dépassements d'honoraires sur les feuilles de soins d'Hanna atteignent 270 €. Une somme qu'elle a dû mettre de sa poche. « J'ai fait un courrier recommandé à la sécurité sociale pour réclamer le remboursement de cette somme mais je n'ai jamais eu de réponse. J'ai fini par laisser tomber », ajoute la jeune femme de 29 ans, dépitée.

Finalement, c'est à Colombes dans le département voisin des Hauts-de-Seine qu'un médecin accepte de la suivre en 2017. Une prise en charge qui lui évite de passer la journée aux urgences pour obtenir un traitement simple ou un certificat lorsqu'elle tombe malade, mais qui a tout de même ses contraintes. « C'est à 15 minutes de chez moi en voiture quand ça roule vraiment bien, indique Hanna. Sinon le soir c'est une demi-heure, ou bien 40 minutes en transport » J.M.

Le combat d'Aline afin de maintenir une offre de soins de proximité

DANS LA SALLE d'attente du nouveau centre médical Les 4 Chemins, à Colombes (92), les patients défilent hier matin. Là, une dame âgée s'interroge sur l'utilité d'un vaccin qui lui a été prescrit il y a peu. Entre deux rendez-vous, un médecin lui confisque le produit, « vous reviendrez demain, je préfère qu'on vous le fasse ici, ne vous inquiétez pas ». Des sourires et des mercis s'échangent. Assise patiemment, une femme, venue avec son nourrisson constate, « ils sont efficaces ici, et rapides. J'ai déjà été obligée d'aller aux Urgences à cause du manque de médecins, et c'est long et angoissant. On avait bien besoin du maintien d'un centre de santé dans le quartier. Dans les environs, les médecins ne prennent

pas ou peu de nouveaux patients », regrette-t-elle.

« ON NE POUVAIT PAS ABANDONNER 4 000 PATIENTS »

Maintenir une médecine de proximité, défendre l'accès aux soins, sont autant d'enjeux pour le docteur Aline Seif, 43 ans, seule rescapée de l'ancien centre municipal de santé, fermé par la municipalité en 2017. « En 2014, la municipalité de Colombes avait commencé par fermer les spécialités pour ne garder que la médecine générale. Puis, en 2017, toujours pour raisons budgétaires et parce que la santé ne fait pas partie de ses missions, la ville a décidé la fermeture définitive. Je ne l'acceptais pas, il y avait un besoin fort de la population et on ne pouvait

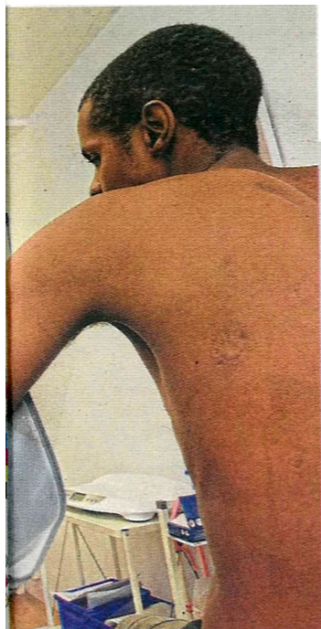
abandonner 4 000 patients qui représentent près de 10 000 passages par an. Assurer la continuité de l'accès aux soins à ses personnes, c'était mon moteur. » Les solutions ne sont pas nombreuses. Réorienter les patients sur les généralistes du secteur ? « Ils sont déjà surbookés ». Vers les autres centres du département ? « C'était possible mais pour les patients, souvent défavorisés, c'était trop loin et difficile d'accès. » Reste alors la possibilité de créer une maison de santé. Le Dr Seif propose l'idée à la mairie... « qui adhère tout de suite au projet. » La ville aide comme elle peut, « en nous proposant des conditions de location avantageuses de nos locaux, en nous permettant de conserver le matériel médical existant, les meubles, en nous fournissant une aide technique... » Ainsi, le centre médical, fermé en décembre 2017, rouvre sous

la forme d'une maison médicale en mars 2018. D'abord avec la seule Dr Seif, puis rapidement 2, puis 3 médecins, le tout dans les travaux et l'urgence. « Aujourd'hui, nous sommes 4 généralistes, 3 infirmières qui travaillent hors les murs, 2 sages-femmes, 1 endocrinologue, 1 audioprothésiste, 1 psychologue. »

ENCORE TROIS CABINETS DE LIBRES

Et de vanter le travail en centre de santé plutôt que dans un cabinet individuel : « On se consulte sur les protocoles, les conditions et la qualité des soins apportés sont, à mon sens, meilleures. » Le centre médical de Colombes recherche encore des praticiens paramédicaux, kinésithérapeute, orthophoniste... « Nous avons 3 cabinets de libre », annonce le Dr Seif.

A.G.



de l'ancien centre municipal se retrouvent